

Dieppe : l'école maternelle Jeanne-Magny conserve ses trois classes

Augustin Augustin Bouquet des Chaux

2 minutes

L'école maternelle Jeanne Magny de Dieppe risquait de perdre une de ses trois classes à la rentrée de septembre 2019. Ce ne sera finalement pas le cas.

Publié le 5 Jul 19 à 16:00 | Modifié le 5 Jul 19 à 16:11



La mobilisation des parents d'élèves a porté ses fruits. (©Les Informations Dieppoises)

Victoire pour les parents d'élèves.

Mardi 2 juillet 2019, ils s'étaient mobilisés en nombre pour protester contre le projet de fermeture d'une des trois classes de l'école maternelle **Jeanne Magny de Dieppe (Seine-Maritime)**.

Soutenus par le maire de **Dieppe, Nicolas Langlois** et le député **Sébastien Jumel**, ils ont obtenu gain de cause.

53 élèves inscrits pour la rentrée

Jeudi 4 juillet 2019, le conseil départemental de l'Éducation nationale qui s'est réuni à **Rouen** a décidé que l'école conserverait ses trois classes à la rentrée.

Lire aussi : [École Jeanne-Magny à Dieppe : Les parents d'élèves contre la fermeture d'une classe](#)

53 élèves et 7 toutes petites sections sont attendus à la rentrée 2019 dans l'école **Jeanne Magny**.

Dans un communiqué commun, **Sébastien Jumel** et **Nicolas Langlois** assurent qu'ils resteront également attentifs à la situation des autres écoles de la ville.